Terres d'Argentan INTERCO

Plan Local d'Urbanisme intercommunal - PLUi-H
Communauté de communes Terres d'Argentan Interco

ZONAGE RÉGLEMENTAIRE • échelle commune
Version du 15/05/2025

Gouffern en Auge

Chambois

PRESCRIPTIONS

- Patrimoine bâti à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural - Protection souple
- Arbre à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural
- Haie ou alignement d'arbres à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural
- Linéaire commercial souple
- Emplacement réservé

ZONAGE

- UAa : Centre-ville d'Argentan
- UAb : Centre bourg dense à dominante d'habitat
- UBb : Secteur mixte à dominante d'habitat des villages ou des faubourgs des bourgs importants
- UCa : Secteur d'habitat pavillonnaire dense ou à densifier
- UCb : Secteur d'habitat pavillonnaire peu dense et/ou à préserver
- UH : Secteur de hameau ou de petit village
- UE : Secteur d'équipement public et d'intérêt collectif
- UZ : Zone d'activité économique
- N : Zone naturelle
- Nj : Secteur naturel de jardin
- A : Zone agricole

0 500 m

Sources : Cadastre DGI, IGN© BD-TOPO
Réalisation : Ville Ouverte